**Rapport Intermédiaire de Surveillance (RS)**

***AIDE-MÉMOIRE***

***Traitement des sites pollués selon OSites***

***Canevas pour l’élaboration de rapport***

L’aide-mémoire a pour but d’harmoniser le déroulement et le contenu du rapport intermédiaire de surveillance.

**NB: Les points surlignés en rouge sont rédhibitoires: si absent ou incomplet, la revue du rapport est stoppée, un courrier est envoyé au chef de projet responsable du dossier.**

**Cartouche CQ**

* Equipe de projet : chef de projet et collaborateurs
* Adresse et contact du ou des propriétaire(s)
* Responsable de la revue AQ
* Versions, dates, etc. …
1. **Introduction, contexte initial et conditions cadres**

Sous forme tabulaire si possible

* *Objet de la surveillance : nom et n°officiel du site pollué / raison sociale, N° de parcelle(s)*
* *Conditions cadres (décision administrative directrice, calendrier, délais, mandat)*
* *Situation géographique (Plan général, en annexe)*
1. **Travaux effectués**
	1. Programme de surveillance
* *Description* ***sous forme tabulaire*** *des lieux de prélèvement des échantillons (emplacement, matériau, profondeur, technique de mise en place des ouvrages, équipement des piézomètres/profondeur de la section crépinée, plan de situation détaillé en annexe).*
* *Réseau d'observation et programme analytique (****sous forme tabulaire avec mise en évidence des ouvrages situés à l'aval immédiat du site pollué****).*
* *Historique (dates) des campagnes d'échantillonnage* ***(réalisées, prévues)****.* ***(sous forme tabulaire).***
	1. Prélèvement d'échantillons (terrain, eaux, air, air ambiant)
* *Description du contexte météorologique/ hydrologique des échantillonnages.*
* *Description du contexte hydrogéologique. Etablissement d'une cartes iso-piézométrique pour le jour de la surveillance.*
* *Protocoles de prélèvements, de décontamination du matériel, bordereaux de calibration des appareils, conditionnements des échantillons et bordereaux de terrain en annexe (y c. le cas échéant au format informatique spécifié – EDD bureaux/ onglets "échantillons"), en annexe.*
* *Contrôles qualité réalisés sur les échantillonnages et mesures des paramètres physico-chimiques et évaluation des biais à considérer (représentativité, contamination croisée, blancs de transport, blanc de rinçage, etc…). Prise de position claire sur la qualité des échantillonnages en regard de l'interprétation OSites.*
	1. Analyses en laboratoire
* *Validation des méthodes d'analyses, LQ, incertitudes fournies par le laboratoire en regard des exigences de l'OFEV.*
* *Contrôles qualité réalisés sur les analyses et évaluation des biais à considérer (blancs de laboratoire, temps d'attente, ajouts dosés, duplicats, échantillons aveugles, etc…). Prise de position claire sur la qualité des analyses en regard de l'interprétation OSites.*
* *Rapports d'analyses du laboratoire en annexe (y c. le cas échéant au format informatique spécifié – EDD laboratoire, limites de quantification et incertitudes reportées sur les résultats), en annexe.*
1. **Recommandations à l'attention de l'autorité - Suite des opérations**
* *Commentaires sur l’évolution temporelle des teneurs des polluants déterminants*
* *Evaluation de l'urgence de mettre en œuvre d'autres mesures*
* *Continuation ou interruption de la surveillance*
* *Ajustement éventuel du programme de surveillance.*
1. **Annexes à fournir**
	1. Annexes de base
* *Annexe 1 Situation géographique générale (1:2'500 ou échelle adaptée)*
* *Annexe 2 Plan de situation de détail des lieux de prélèvement, des
 résultats déterminants et carte piézométrique*
* *Annexe 3 Tableaux de synthèse des paramètres physico-chimiques, des résultats d'analyses et graphiques des composés déterminants*
* *Annexe 4 Protocoles des prélèvements et de conditionnement des échantillons, de décontamination du matériel, bordereau de calibration des appareils de terrain*
* *Annexe 5 Bordereaux d'échantillonnage (y c. format électronique EDD)*
* *Annexe 6 Rapports d'analyses laboratoire, incluant les incertitudes et LQ
 (y c. format électronique EDD)*
	1. Autres annexes éventuelles
1. **Remarque sur les annexes, plans, tableaux et légendes**
	1. Les plans doivent être à l'échelle. Sur chaque plan doit figurer son échelle, une flèche indiquant le nord et une légende des symboles utilisés
	2. Sur chaque plan indiquant les travaux de sondage et les données d'analyses doit figurer le sens d'écoulement des eaux souterraines, symbolisé par des flèches bleues commentées (pour indiquer les incertitudes restantes sur les directions d'écoulement) ou des isopièzes, en précisant la date correspondant au sens précité.
	3. Les tableaux et les plans de degré de pollution du terrain doivent adopter le code de couleurs suivant :

|  |  |
| --- | --- |
|  | Selon ordonnance sur la limitation et l’élimination des déchets (OLED) |
| Violet | Matériaux pollués par des substances dangereuses, ne satisfaisant pas aux exigences de l’annexe 5 ch. 5  | Centre spécialisé |
| Rouge | Matériaux fortement pollués, satisfaisant aux exigences de l’annexe 5 ch. 5 | Compartiment type E |
| Orange | Matériaux minéraux de buttes pare-balles, satisfaisant aux exigences de l’annexe 5 ch. 4 | Compartiment type D |
| Jaune | Matériaux peu pollués, satisfaisant aux exigences de l'annexe 5 ch. 2.  | Décharge type B  |
| Bleu | Matériaux faiblement pollués, satisfaisant aux exigences de l'annexe 3 ch. 2. | Décharge type B |
| Vert | Matériaux non pollués, satisfaisant aux exigences de l'annexe 3 ch. 1. | Décharge type A |